

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 77 (2015)
Heft: 2

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Formation Permis G

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de 30 km/h, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus et être porteurs du permis de conduire de la catégorie G.

Ce permis donne aussi le droit de conduire des cyclomoteurs.

« Cours sur la circulation routière et l'équipement des véhicules automobiles agricoles » : l'Association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture (AFETA), avec l'aide des instructeurs de la Police cantonale et de l'Institut agricole de Grangeneuve (IAG), met, comme chaque année, sur pied des cours en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie G (véhicules automobiles agricoles dont la vitesse maximale n'excède pas 30 km/h), qui donne aussi le droit de conduire des cyclomoteurs.

Ces cours auront lieu pendant une journée, soit le mardi 7, soit le mercredi 8 ou le jeudi 9 avril 2015. Ils sont destinés aux jeunes garçons et filles nés avant le 1^{er} mars 2002.

Les bulletins d'inscription sont disponibles auprès des secrétariats des CO du canton ou auprès de l'AFETA, laurent.guisolan@fr.ch, 026 305 55 58. L'inscription est possible jusqu'au 1^{er} mars 2015. Impérativement respecter ce délai !

Contact: 026 305 55 00, laurent.guisolan@fr.ch

Les cours d'une durée de deux après-midi (mercredi) sont décentralisés en fonction des inscriptions et accueillent 10 à 15 participants. Les lieux des cours sont Oulens-sous-Echallens et Moudon, les périodes à choisir: un des deux semestres 2015. Il est possible de passer l'examen un mois avant l'anniversaire.

Contact: Virginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard, 1162 Saint-Prex, v.bugnon@bluewin.ch

Les cours sont donnés sur un jour et demi et se déroulent pendant les vacances de Pâques et d'automne. Les places sont limitées à 25 candidats par emplacement. Le gérant de la section écrit: « Dès que nous serons en possession de vos inscriptions, nous vous ferons parvenir le programme du cours et la documentation nécessaire ! » Il est possible de passer l'examen six mois avant l'anniversaire.

Contact: M. Bernard Tschanz, ch. du Biolet, 2042 Valangin, bernardtschanz@net2000.ch

Assemblées annuelles: préavis



**Vendredi 20 février, 13 h 15
L'Anim'Halle des Ponts-de-Martel**

Suite à l'assemblée, un exposé sera présenté par M. Dominique Berner, responsable technique et de la formation continue de l'AFETA, sur le transport du bétail en toute sécurité et l'arrimage sur véhicules roulants avec des démonstrations réelles.



**Martedì 3 marzo 2015, ore 19.30
Ristorante La Perla, S. Antonino**

Dopo l'assemblea seguirà una relazione sul tema del Biodiesel e della ottimizzazione della combustione nei motori. Per favore confermare la presenza al presidente 079 653 34 76 o alla segreteria 091 851 90 90.



**Vendredi 13 mars 2015, 10 h 00
Domaine de Finge, Susten**



**Mercredi 18 mars 2015, 10 h 00
Restaurant du Bœuf à St.-Ursanne**



Contrôle des freins en 2015

Pour rouler en toute sécurité lors de transports et pour avoir du matériel qui réponde aux exigences minimales de sécurité, l'AFETA met sur pied, avec le concours d'ateliers spécialisés, une campagne de contrôle des freins pour les chars et remorques en tout genre pour 30 ou 40 km/h, dont on oublie trop souvent l'entretien parce que certains ne sont pas expertisés, mais qui remplissent leur rôle tout au long de l'année. A l'issue du contrôle, les participants disposeront d'un diagnostic précis de leur matériel roulant établi par un professionnel. Pour ses membres, l'AFETA prend en charge un montant de 25 francs par essieu sur le prix du contrôle. Le tracteur et la/les remorque/s doivent être équipés de freins de service hydrauliques ou pneumatiques. **Pour l'inscription**, s'adresser à: AFETA, Laurent Guisolan, rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux, laurent.guisolan@fr.ch, 026 305 55 58.

Cours G40

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite G40 est autorisé à conduire des tracteurs agricoles et des véhicules exceptionnels roulant à 40 km/h au maximum. Le G40 est reconnu par l'Office fédéral des routes (OFROU) et annoté dans le permis de conduire.

Conditions de participation

- Un permis de conduire de catégorie G
- Un tracteur avec dispositif de protection du chauffeur (vitesse maximale de 30 ou 40 km/h) pour la première journée
- Un tracteur et une remorque agricole pour la seconde journée (poids garanti de la remorque d'au moins 3500 kg). L'assurance du véhicule incombe au participant.

Confirmation de l'inscription

Après s'être inscrits, les participants reçoivent une confirmation. Cette dernière les autorise à s'exercer pendant un mois au volant d'un tracteur roulant à 40 km/h. Quant à la remorque, elle sera amenée sur les lieux du cours par les participants eux-mêmes, en empruntant le chemin le plus direct.

Prix du cours

Membres CHF 580.– (non-membres CHF 630.–), ristourne de CHF 100.– par le Fonds de sécurité routière. En cas d'annulation deux semaines avant le début du cours, un montant de CHF 60.– sera perçu pour les frais administratifs. En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du montant de la facture.

Informations et renseignements

www.g40.ch

www.coursdeconduite.ch



Avec le soutien
du Fonds de sécurité
routière (FSR)



Lieux et dates 2015

Sous réserve de changement

Aarberg BE	05.03+10.03	04.06+09.06
	02.04+07.04	02.07+07.07
	30.04+05.05	06.08+11.08
Balgach SG	12.03+18.03	11.06+16.06
	02.04+07.04	08.07+14.07
	07.05+12.05	29.10+03.11
Bazenheid SG	11.03+17.03	24.06+30.06
	25.03+31.03	08.07+14.07
	09.04+13.04	04.08+13.08

20.05+26.05	04.11+10.11
Biberbrugg SZ	24.03+02.04
	15.07+21.07
	28.04+04.05
	01.09+16.09
	02.06+11.06
Brunegg AG	04.03+13.03
	17.09+22.09
	20.03+24.03
	08.10+13.10
	16.04+21.04
	05.11+10.11
	02.07+07.07

Inscription au cours G40

Lieu du cours Date du cours

Nom, prénom _____

Adresse _____

NPA/lieu _____

Nº de tél. Courriel _____

Date de naissance Nº de membre ASETA _____

Nº du permis de conduire (position 5, format carte de crédit)

--	--	--	--	--	--	--	--	--

J'ai pris connaissance des conditions de ce cours.

Date et signature _____

Signature du représentant légal
ou du maître d'apprentissage _____

Envoyer à: ASETA, case postale, 5223 Riniken, tél. 056 462 32 00,
fax 056 462 32 01, courriel: info@agrartechnik.ch

Bülach ZH	19.03+24.03	27.08+01.09	Marthalen ZH	16.04+21.04	09.07+13.07
	23.04+28.04	22.10+27.10		12.05+19.05	20.08+24.08
Bulle FR	07.04+16.04	04.08+13.08	Mettenstetten ZH	03.06+08.06	
	21.04+30.04	01.09+10.09		12.03+17.03	06.08+11.08
	05.05+13.05	04.09+09.09		26.05+03.06	01.10+06.10
	02.06+11.06	15.09+24.09		09.07+14.07	
	07.07+16.07	29.09+08.10	Moudon VD	14.04+23.04	08.09+17.09
	21.07+30.07	14.10+22.10		09.06+18.06	20.10+28.10
Claro TI	08.05+11.05	25.09+28.09	Niederurnen GL	23.04+28.04	17.09+22.09
	12.06+15.06			27.08+01.09	
Corcelles-près-Payerne VD	28.04+07.05	22.09+01.10	Nyon VD	23.04+28.04	27.08+01.09
	28.07+06.08				
Courtételle JU	09.04+14.04	10.09+15.09	Oensingen SO	12.03+17.03	25.06+30.06
	18.06+23.06	05.11+10.11		09.04+14.04	06.08+11.08
	13.08+18.08			21.05+26.05	10.09+15.09
Düdingen FR	19.03+24.03	30.07+04.08	Saanen BE	11.06+17.06	26.08+31.08
	23.04+28.04	01.10+06.10			
Frauenfeld TG	19.03+24.03	06.08+11.08	Saint-Maurice VS	12.05+19.05	06.10+15.10
	23.04+28.04	20.08+25.08		14.07+23.07	
	07.05+12.05	17.09+22.09	Salez SG	10.03+19.03	08.07+16.07
	21.05+26.05	01.10+06.10		08.04+14.04	04.08+13.08
	18.06+23.06	15.10+20.10		07.05+12.05	27.10+05.11
	09.07+14.07	28.10+03.11		27.05+01.06	
Gossau ZH	26.03+31.03	04.09+15.09	S-Charf GR	10.07+17.07	
Hohenrain LU	05.03+10.03	05.08+11.08	Schöftland AG	03.06+09.06	16.07+21.07
	08.04+14.04	23.09+29.09			
	10.06+16.06	28.10+03.11	Schwarzenburg BE	16.04+21.04	17.09+22.09
				18.06+23.06	22.10+27.10
				13.08+18.08	
Ilanz GR	28.05+03.06	10.09+15.09	Schwyz SZ	18.03+24.03	19.08+25.08
	06.08+11.08			13.05+19.05	14.10+20.10
Interlaken BE	07.05+13.05	01.10+07.10	Scuol GR	09.07+16.07	
	13.08+19.08				
Kägiswil OW	25.03+30.03	16.07+21.07	Sissach BL	09.04+14.04	24.09+29.09
	05.05+11.05	10.09+15.09		25.06+30.06	22.10+27.10
	03.06+10.06	08.10+13.10		06.08+11.08	
Konolfingen BE	05.03+10.03	23.07+28.07	Sitterdorf TG	12.03+17.03	16.07+20.07
	09.04+14.04	20.08+25.08		26.03+31.03	18.08+27.08
	07.05+12.05	24.09+29.09		30.04+05.05	24.09+29.09
	11.06+16.06			13.05+19.05	08.10+13.10
La Sarraz VD	12.03+17.03	03.06+09.06		28.05+01.06	22.10+27.10
	09.04+14.04	13.08+18.08		25.06+30.06	
	07.05+12.05	10.09+15.09		21.05+26.05	
	21.05+26.05				
Landquart GR	26.02+03.03	18.06+23.06	Sursee LU	25.02+03.03	29.07+04.08
	19.03+24.03	09.07+14.07		01.04+07.04	12.08+18.08
	07.04+16.04	05.08+12.08		28.04+06.05	17.09+22.09
	23.04+28.04	24.09+29.09		27.05+02.06	21.10+27.10
	03.06+09.06	22.10+27.10		01.07+07.07	11.11+17.11
				15.07+21.07	
Langnau i. E. BE	17.03+24.03	30.07+04.08	Thusis GR	16.04+21.04	20.08+25.08
	02.04+07.04	24.09+29.09			
	28.05+02.06	14.10+21.10			
	25.06+30.06	05.11+11.11			
Les Hauts-Geneveys NE	02.04+07.04	27.08+01.09	Tramelan BE	07.05+12.05	08.10+13.10
	28.05+02.06	24.09+29.09			
	09.07+14.07	29.10+04.11			
Lindau ZH	23.04+28.04	24.09+28.09	Tuggen SZ	24.02+05.03	29.09+08.10
	13.08+19.08			07.07+16.07	
Lyss BE	20.08+25.08	05.11+10.11			
	08.10+13.10				
Lyssach BE	27.02+03.03	02.07+07.07	Visp VS	21.05+26.05	20.08+25.08
	26.03+31.03	22.10+27.10			
	23.04+28.04	05.11+10.11			
	03.06+09.06				
Willisau LU	03.03+11.03	05.08+10.08	Willisau LU	03.03+11.03	05.08+10.08
	07.05+12.05	29.10+03.11			
	10.06+16.06				
Zweisimmen BE	23.04+27.04	06.08+12.08			
	28.05+02.06	17.09+22.09			
	09.07+14.07				
Zwingen BL	25.06+30.06	01.10+06.10			

L'assemblée générale de l'AGPT a lieu dans un cadre bucolique

Ce sont près de 90 personnes qui se sont déplacées à Choulex pour assister à l'assemblée générale de l'Association genevoise des propriétaires de tracteurs (AGPT).

Catherine Schweizer



Le comité de l'AGPT: de gauche à droite, Jean Piffaretti, Bertrand Favre, gérant, Christophe Berthelet, président, Flavien Desbiolles, Christophe Chevenard, Jacques Pottu, vice-président, et Maxime Dethurens. Manquent sur la photo Steve Röthlisberger et Mathias Bieri.
(Photos: Catherine Schweizer)

Le président Christophe Berthelet a souhaité la bienvenue et une bonne année à près de 90 personnes. La 87^e assemblée générale de la section genevoise de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) se déroulait dans la salle communale de Choulex, entourée sur trois côtés de grandes baies laissant voir la campagne et le Salève. Le maire Patrick Rechsteiner a donné ensuite un bref aperçu de sa commune au territoire essentiellement agricole et située entre l'Arve et le lac. Quant à Aldo Rui, directeur de l'ASETA depuis novembre dernier, il s'est brièvement présenté et a expliqué qu'il était venu à Genève parce qu'à ses yeux, toutes les sections se valent, qu'elles soient grandes ou petites. Ce choix a aussi été motivé du fait qu'un certain nombre d'invités se sont rendus à l'assemblée générale de la section Vaud qui se déroulait en même temps.

Dans son rapport annuel, le président Christophe Berthelet a abordé l'actualité de l'AGPT. Le comité a été interpellé à plusieurs reprises pour des chantiers routiers, par exemple une zone 30 km à Jussy ou le pont de Chancy. Il s'est efforcé d'obtenir que l'on prenne en considération le trafic agricole en adaptant les dimensions de ces aménagements. Christophe Berthelet a invité l'assistance à transmettre les informations se rapportant à d'éventuels travaux parce que plus l'on peut agir en amont, mieux c'est. 86 pulvérisateurs ont été contrôlés, soit 38 en arboriculture et en viticulture et 48 en grandes cultures. Un groupe de contrôleurs s'est formé pendant une matinée en assistant à des tests dans le canton de Vaud. L'AGPT a organisé un voyage en Bourgogne avec la visite de la maison d'équipements viticoles Bobard. L'effectif de la section, de 263 membres,

a baissé en raison de quelques départs à la retraite ou dus à l'arrêt de la profession.

Présentés par le gérant Bertrand Favre, les comptes 2014 qui se soldent par un bénéfice de plus de 3700 francs ont été approuvés à l'unanimité. Les charges ont considérablement diminué par rapport à l'an précédent, au cours duquel l'AGPT a organisé l'assemblée des délégués de l'ASETA. En 2015, la cotisation reste inchangée, mais elle passera de 70 à 80 francs l'année prochaine, en dépit de la volonté du comité.

Un hommage a été rendu à Marc Graf, actif pendant 20 ans au comité. Il continuera à exercer le contrôle des pulvérisateurs. Mathias Bieri, Maxime Dethurens, Steve Röthlisberger et Jean Piffaretti ont été réélus à l'unanimité par acclamation. Laurent Vuillez succède à Samuel Battiaz à la vérification des comptes.

Claude-Alain Puttalaz, représentant du SPAA de Moudon, a annoncé des conférences sur les problèmes psycho-sociaux en agriculture.

Monsieur Guerri, de l'Office cantonal des automobiles, a avisé que les machines de récoltes, notamment les grosses presses, seront contrôlées en 2015. Il est intervenu sur le plan fédéral à propos de l'intervalle entre les phares de tracteurs en rapport avec l'obligation de rouler de jour avec les feux allumés. Il a invité l'auditoire à bien se renseigner avant d'acheter un véhicule agricole à l'étranger, en France en particulier. En effet, des situations très compliquées peuvent survenir parce que les législations diffèrent parfois beaucoup entre la Suisse et l'Union européenne.

Enfin, l'assistance a partagé un moment de convivialité autour d'une fondue bourguignonne délicieuse. ■



Aldo Rui, nouveau directeur de l'ASETA, s'est présenté aux membres de l'AGPT au cours de la séance.

Liste des annonceurs

Aebi Suisse AG, 3236 Gampelen	47	Grüter Handels AG, 6018 Buttisholz	2
AgriMesse Thun, 8594 Güttingen	2	Hans Meier AG, 6246 Altishofen	10
AGRISANO Krankenkasse, 5200 Brugg AG	33	Jungheinrich AG, 5042 Hirschthal	10
Baertschi Perma Agrartecnic AG, 6152 Hüswil	10	Ott Landmaschinen AG, 3052 Zollikofen	19
Baumgartner AG, 8108 Dällikon	19	PMA SA, 67610 La Wantzenau	47
Blaser Swisslube AG, 3415 Hasle-Rüegsau	34	Serco Landtechnik AG, 4538 Oberbipp	12
Bucher AG Langenthal, 4901 Langenthal	48	Snopex SA, 6828 Balerna	19, 47
Dirim AG, 9213 Hauptwil	47	STIHL Vertriebs AG, 8617 Mönchaltorf	2
Grunderco SA, 1242 Satigny	19	Wälchli Maschinenfabrik AG, 4805 Brittnau	10

77^e année**Technique
Agricole****Nouveau:****Antenne romande de l'ASETA**

Service technique

Walter Hofer

Tél. 021 557 46 46

walter.hofer@vd.ch

EditeurAssociation suisse pour l'équipement
technique de l'agriculture (ASETA),
Max Binder, président
Aldo Rui, directeur**Rédaction**

Tél. 056 462 32 50

Ueli Zweifel: ulrich.zweifel@agrartechnik.ch

Dominik Senn: dominik.senn@agrartechnik.ch

Ruedi Hunger: hungry@bluewin.ch

Ruedi Burkhalter: r.burkhalter@agrartechnik.ch

Abonnement, changement d'adresseCase postale, 5223 Riniken,
tél. 056 462 32 00, fax 056 462 32 01
www.agrartechnik.ch**annonces**Agripub service d'annonces, Seelandweg 7,
CH-3013 Berne
Alexandra Fuhrer, tél. 031 330 95 01,
fax 031 330 95 30
landtechnik@agripub.ch**Vente des annonces**Daniel Sempach, tél. 034 415 10 41
daniel.sempach@agripub.ch
Ulrich Rufer, tél. 031 330 95 07
ulrich.rufer@agripub.ch**Tarif des annonces**Tarif valable: 2014
Rabais de 25 % sur la combinaison
avec *Schweizer Landtechnik***Production et expédition**Stämpfli SA
Wölflistrasse 1, 3001 Berne**Paraît 11 fois par an****Prix de l'abonnement**Suisse: CHF 110.– par an (TVA incluse)
Gratuit pour les membres ASETA
Etranger: prix sur demande**Marché**

- Aperçu: films protecteurs pour balles d'ensilage
- Engins automoteurs pour optimiser et automatiser l'affouragement des ruminants

Plate-formeVisites d'usines Michelin en France et en
Espagne**En savoir plus**Silos tranchés: comment arriver à une
bonne conservationPlaquette – à nouveau
dans notre offre

Bulletin de commande ASETA

Combinaison enfants 100 % coton, bleu/rouge	Age	2	3	4	6	8	10	12	14
	Taille	92	98	104	116	128	140	152	164
	CHF			47.–			49.–		
	Quantité								
Combinaison, rouge-noir, CHF 82.– 60 % coton, 40 % polyester	Taille	S = 44/46	M = 48/50						
	Quantité								
Combinaison, gris-rouge, CHF 87.– 60 % coton, 40 % polyester	Taille				52	54	56	58	
	Quantité								
Salopette, rouge, CHF 58.– 75 % coton, 25 % polyester	Taille	44	46	48		52		56	58
	Quantité								
Salopette, gris-rouge, CHF 62.– 60 % coton, 40 % polyester	Taille		46		50	52	54	56	58
	Quantité								
T-shirt, gris chiné, CHF 18.– 100 % coton	Taille		S		M		L		XL
	Quantité								
Plaquette ASETA, ø 81 mm, laiton	CHF	16.–							

Frais d'envoi et TVA non inclus. Paiement dans les 30 jours, net.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

NPA, lieu _____

Envoyer à ASETA, case postale, 5223 Riniken, fax 056 441 67 31

**Le numéro 3 / 2015 paraîtra
le 12 mars 2015.****Dernier jour pour les ordres d'insertion:**
20 février 2015